

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les entreprises et parlementaires suisses soutiennent la création d'un statut juridique d'Entreprise Durable

L'Alliance pour les Entreprises Durables salue l'initiative visant à reconnaître les entreprises suisses engagées dans la **transition vers la durabilité**.

Soutenue par 27 autres membres du Conseil national représentant un large spectre politique, Sophie Michaud Gigon, conseillère nationale verte, a présenté une [initiative parlementaire](#) visant à modifier la législation comptable suisse. Il s'agit d'introduire **un statut juridique volontaire d'Entreprise Durable**, lié à des normes élevées de responsabilité et de durabilité, ainsi qu'à des exigences claires en matière de déclaration et d'audit indépendant.

Simultanément, Josef Dittli, membre PLR du Conseil des États, a quant à lui déposé un [postulat](#) pour que le Conseil fédéral étudie l'**impact des normes ESG** (environnementales, sociales et de gouvernance) européennes et internationales sur les PME suisses. Il demande également que soient établies des **pistes d'actions concrètes** pour soutenir cette transition, qui fait de plus en plus partie des préoccupations de notre société.

Le débat sur la manière dont les entreprises suisses peuvent anticiper les **exigences réglementaires** pour conserver leur compétitivité et satisfaire aux **attentes des consommateurs et des investisseurs** prend de l'importance. Cette semaine, Genève sera d'ailleurs l'hôte de l'élite des acteurs locaux et internationaux de la finance durable à l'occasion de l'événement Building Bridges. La clarification de la notion d'entreprise durable est l'une des clefs pour avancer vers cet objectif.

Légiférer pour y voir plus clair

Ces démarches politiques et législatives répondent à un besoin essentiel du milieu économique suisse. Il ne s'agit pas d'imposer de l'extérieur des mesures pesantes pour les entreprises, mais de leur offrir **un cadre clair et porteur**, propice à l'entrepreneuriat responsable. Le but n'est pas de pénaliser les entreprises qui n'ont pas encore effectué la transition vers la durabilité, mais au contraire de leur **faciliter la tâche** en leur offrant un modèle et des motivations pour agir – tout en reconnaissant les efforts et les atouts des compagnies qui ont déjà fait de la durabilité l'un de leurs principes directeurs.



**EXPERT-E-S
JURIDIQUES**



PARLEMENTAIRE-S
PLR-VERT-PS-CENTRE- PVL



**ENTREPRISES
& SIGNATAIRES**



**UNE SEULE
PLANÈTE**

Créer ce statut juridique volontaire d'*Entreprise Durable*, c'est faire le pari que la Suisse et son tissu économique peuvent être novateurs et **anticiper la tendance**. « Il sert également à envoyer un signal puissant que les institutions suisses soutiennent résolument le secteur privé dans sa transition vers la durabilité et la finance durable », ajoute Jonathan Normand, CEO de la fondation B Lab Suisse et porte-parole de l'Alliance pour les Entreprises Durables.

Mais qu'est-ce qu'une entreprise durable ?

Il s'agit des entreprises qui intègrent les **principes ESG** dans leurs opérations et leurs principes directeurs, et qui œuvrent pour une **transition responsable**. « Elles reconnaissent l'importance de l'amélioration continue dans ces domaines et s'engagent à évaluer et à améliorer leurs pratiques pour garantir une approche durable dans leur conduite des affaires », précise Jonathan Normand. Mais cette compréhension intuitive ne suffit pas. Il est aujourd'hui nécessaire de mettre fin à l'ambiguïté juridique et de proposer un statut légal explicitant ce qu'est une entreprise durable au regard de la loi comme dans de nombreux pays voisins.

Si un tel statut est entériné dans la législation, les entreprises pourront chercher à l'acquérir de manière purement **volontaire**. Des indicateurs sociaux, environnementaux et de gouvernance précis détermineront si une entreprise peut être considérée comme durable ou non. Bien entendu, les engagements devront être **tangibles et quantifiables**, et il faudra confier à des organismes autonomes les vérifications nécessaires. Une fois le statut acquis, les entreprises devront maintenir des normes rigoureuses d'audit et de transparence, en publiant notamment un rapport extra-financier validé par un organe de révision, si elles souhaitent le conserver.

Le cadre suggéré a été conçu grâce à la collaboration d'une dizaine d'experts juridiques de premier plan venant de toutes les régions suisses, et après avoir consulté plus de deux cents entreprises de divers secteurs. La Professeure Giulia Neri-Castracane, auteure de l'étude de droit comparé avec nos pays voisins "[Sustainable purpose-driven enterprises](#)", copréside le groupe de travail juridique. Par ailleurs, l'initiative parlementaire est appuyée par un collectif d'experts juridiques indépendants. Le Prof. Henry Peter, Directeur du Centre pour la Philanthropie à l'Université de Genève et membre éminent du groupe juridique de l'Alliance, affirme : « Il est temps de donner une reconnaissance et identification juridique aux entreprises suisses qui œuvrent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030. Proposer un statut volontaire, transparent et compréhensible répond aux besoins des entreprises cherchant à mettre en valeur leurs actions durables. »

Paver le chemin de bonnes actions plutôt que de bonnes intentions

Concrètement, les principaux avantages d'un tel dispositif sont de :

- **Récompenser** les nombreuses entreprises suisses qui, depuis longtemps, se sont orientées vers l'économie durable. L'identification facilite également l'octroi d'incitatifs ;
- Fournir un modèle clé-en-main pour **guider** celles qui veulent les suivre dans la transition vers la durabilité ;

- **Protéger** les parties prenantes (consommateurs et investisseurs, notamment) de l'écoblanchiment en établissant quelles sont les entreprises qui s'engagent réellement pour un meilleur avenir ;
- **Assurer notre avenir**, en permettant aux entreprises suisses de rester compétitives et d'anticiper de futures régulations internationales, et en confirmant la Suisse comme lieu idéal pour la finance durable.

« Le statut juridique d'Entreprise durable permettrait **un cadre clair** pour les PME qui s'engagent en faveur de la transition, **un gage de crédibilité** et **un avantage concurrentiel**. C'est une reconnaissance nécessaire qui encouragera plus d'entreprises à rejoindre le mouvement », résume Sophie Michaud Gigon. Il s'agit en somme de récompenser les bons élèves, tout en mettant à l'honneur le monde économique comme l'un des leviers essentiels de la transition écologique et sociale. Il nous faut tisser la durabilité dans la trame même de notre économie, afin de la rendre non seulement plus juste, mais plus résiliente.

Pour plus d'informations sur les textes déposés :

[Lien vers l'Initiative parlementaire déposée par Sophie Michaud Gigon au Conseil national](#)

[Lien vers le postulat déposé par Josef Dittli au Conseil des États](#)

À propos de l'Alliance pour les Entreprises Durables

L'Alliance pour les Entreprises Durables est une coalition d'entreprises et d'organisations qui reconnaissent le rôle central du secteur privé pour répondre aux problèmes les plus urgents de la société. L'Alliance croit fermement en des politiques et des normes qui incitent des pratiques commerciales durables, bénéfiques pour la société dans son ensemble. Avec plus de 500 entreprises et signataires actives en Suisse ainsi que des organisations reconnues telles que Swiss Leaders et la Fédération Suisse des Entreprises, l'Alliance démontre la puissance d'une action commune. Sa coordination est assurée par la Fondation d'utilité publique B Lab Suisse, dont la mission est de contribuer à transformer le système économique en une économie mondiale plus résiliente.

Pour plus d'informations, veuillez visiter www.alliance-sustainable-enterprises.ch/fr

Contacts :

Jonathan Normand, jnormand@blab-switzerland.ch , 0791745414

Josephine Herzig, josephine@blab-switzerland.ch

Sophie Michaud Gigon, sophie.michaud_gigon@parl.ch , 0774346408

Annexes :

- Résumé de la proposition pour un nouveau cadre juridique pour les Entreprises Durables
- Manifeste pour la reconnaissance des Entreprises Durables
- Considérations juridiques relatives à la mise en place d'une nouvelle qualification 'Entreprise Durable' dans la législation suisse.